MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Thomas

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Thomas

Protection : classement

Arrêté : classement le 16/02/1930

Étendue de la protection : Eglise Saint-Thomas : classement par liste de 1862 ; classement par J.O. du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.